



Empowered lives.
Resilient nations



Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Fond pour l'Environnement Mondial (FEM)

République du Mali

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD)
Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)

Projet

« Gestion communautaire des ressources naturelles qui résout les conflits, améliore les moyens de subsistance et restaure les écosystèmes dans l'ensemble de l'aire de répartition des éléphants »



PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL EXERCICE 2023

Mars 2023

Table des matières

LISTE D'ACRONYMES ET D'ABRÉVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	4
II. STRATÉGIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉSENT PLAN	5
III. LES COMPOSANTES	7
IV. CONCLUSION	11

LISTE D'ACRONYMES ET D'ABRÉVIATIONS

GCRN	Gestion communautaire des ressources naturelles
CDB	Convention sur la diversité biologique
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CMS	Convention sur les espèces migratrices
DNEF	Direction Nationale des Eaux et des Forêts
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
ICCWC	Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
ICFC	Fonds international pour la conservation du Canada
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
IWT	Commerce illégal d'espèces sauvages
PMA	Pays les moins avancés
MESSD	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MEP	Projet du Mali pour les éléphants
MINUSMA	Mission intégrées et multidimensionnelles des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MSP	Projet de taille moyenne
S&E	Suivi et évaluation
NEPP	Politique nationale de protection de l'environnement
AP	Aires protégées
PADRE	Décentralisation et réforme de l'État
PASARC	Résilience des populations aux crises climatiques et sociales
PGDTE	Projet Gestion Durable des Terres et des Eaux
PIF	Project Identification Form
PIR	Rapport sur l'exécution du projet
POPP	Politiques et procédures régissant les programmes et opérations
PoWPA	Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique
PPG	Groupe (subvention) de planification préparatoire
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (Regional Project to Support Pastoralism in Sahel)
GDF	Gestion durable des forêts
GDT	Gestion durable des terres
PNUD-FEM	Unité de financement des questions environnementales mondiales du PNUD
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

I. INTRODUCTION

La population d'Eléphants du Gourma au Mali est considérée d'importance nationale et internationale pour plusieurs raisons dont la représentativité qui s'élève à 12 % de tous les Eléphants d'Afrique de l'Ouest. Les Eléphants vivent en grande partie dans la Réserve de Biosphère du Gourma qui constitue un élément vital des stratégies de conservation de la diversité biologique au niveau national et international. La gestion des ressources naturelles dans l'ensemble de l'aire de répartition des éléphants du Gourma sans les communautés locales, n'arrivait pas à résoudre les conflits, ni améliorer les moyens de subsistance et ni restaurer les écosystèmes dans ce schéma migratoire.

C'est dans ce contexte que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) a initié en 2018 ce projet. Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) bien que disposant de démembrements sur l'ensemble du territoire national, a fait la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) son bras technique pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du projet.

Le financement extérieur et intérieur est assuré respectivement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ainsi que le Gouvernement du Mali. Ainsi, l'ensemble de la Réserve de Biosphère du Gourma (RBG) est concerné par le projet pour une superficie de 4.369 320 ha dans les régions de Douentza, Tombouctou, Bandiagara et Gao couvrant les dix-huit (18) communes riveraines.

L'objectif du projet « Gestion communautaire des ressources naturelles qui résout les conflits, améliore les moyens de subsistance et restaure les écosystèmes dans l'ensemble de l'aire de répartition des éléphants » est de protéger les éléphants du Mali dans des sites clés et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales qui vivent le long du couloir de migration afin de réduire les conflits entre les hommes et les éléphants. Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre de quatre composantes :

- **Composante 1** : Renforcement du cadre législatif et de la capacité nationale à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages ;
- **Composante 2** : Protection des éléphants du Gourma contre le braconnage et sécuriser les voies de migrations saisonnières et les habitats clés ;
- **Composante 3** : Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) dans l'habitat des éléphants du Gourma ;
- **Composante 4** : Gestion des connaissances, suivi et évaluation et intégration des questions de parité hommes – femmes ;

Pour la mise en œuvre de ces composantes, un Plan de Travail et un Budget Annuel (PTBA) est élaboré tous les ans. Le PTBA 2023 est ainsi composée d'un ensemble d'activités stratégiques identifiées comme nécessaires pour faire en sorte que les collectivités territoriales, les populations, l'administration et les partenaires techniques et financiers jouent leurs rôles

dans la promotion du développement économique et social avec un accent sur la protection des éléphants et de leur habitat. Il est basé sur le cadre logique, le Plan d'Opération du Projet et met l'accent sur la poursuite des activités de l'exercice 2022.

Pour les activités qui sont retenues en 2023, des sous-activités sont définies. Pour la mise en œuvre du PTBA 2023, des Plans de travail Trimestriels (PTT) présenteront, pour chaque activité, des actions très détaillées nécessaires et suffisantes pour atteindre l'impact recherché. Le projet est un projet national initié sous l'égide du PNUD et du FEM pour soutenir le Gouvernement du Mali. **Il est mis en œuvre** par la Direction Nationale des Eaux et Forêts (UGP/DNEF/WF) pour un coût total de 4 316 055 USD dont 4 116 055 USD du GEF et de 200 000 USD du Trac du PNUD et pour la durée du projet.

II. STRATÉGIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉSENT PLAN

La conception du projet se base sur les leçons tirées d'autres programmes et projets soutenus par le FEM, le PNUD, le Groupe de la Banque mondiale, le Mali Elephant Project, d'autres agences internationales et les ONG au Mali et à l'étranger afin de garantir que les stratégies du projet pourront apporter de réels changements. Les quatre composantes sont conçues comme des stratégies interconnectées devant cibler les principales menaces pesant sur les éléphants, les terres boisées et les communautés dans la zone du projet. Elles soutiennent directement la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), sans doute l'un des instruments mondiaux les plus importants. La Vision stratégique CITES 2008-2020 souligne l'importance de l'engagement national pour la mise en œuvre de la Convention et de ses principes.

Le projet soutient la conformité à travers l'élaboration d'une stratégie nationale anti-braconnage, l'amélioration de la législation pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, le renforcement des capacités et le soutien aux agences d'application de la loi, la réserve partielle d'éléphants et l'APU. Le projet contribue directement à la mise en œuvre des résolutions de la CITES sur le commerce des spécimens d'éléphants, en incluant la gestion des stocks d'ivoire, sur la prévention, la détection et la lutte contre la corruption (adoptée à la CoP17), la Décision CoP17 relative à l'utilisation des outils de l'ICCWC et les décisions de la CoP17 relatives aux lois nationales pour la mise en œuvre de la CITES.

Lors de la mise œuvre de la Composante 1, le projet développera les capacités nécessaires et l'environnement de la gouvernance pour faire face au défi du braconnage et de l'IWT aux niveaux national et local. L'élaboration de stratégies nationales d'IWT, l'analyse des principales lacunes dans les systèmes nationaux d'application des lois sur la criminalité liée aux espèces sauvages et l'examen de la législation sur ce sujet afin de sanctionner ces délits sérieux, sont autant d'activités qui font partie des principales priorités du programme ICCWC 2016-2020 que le projet respectera dans le cadre du Résultat 1.1. Une autre stratégie suggérée par le projet — création de l'Unité nationale d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (Résultat 1.2) s'est révélée efficace pour des pays tels que l'Indonésie, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Inde et le Zimbabwe. Le renforcement des capacités des autorités douanières, policières, judiciaires et autres forces de l'ordre afin qu'elles soient à même de poursuivre et de punir la criminalité liée aux espèces sauvages à travers des programmes de formation complets (Résultat 1.3) a été fortement recommandé par le Programme stratégique 2016-2020 de l'ICCWC. Cette mesure a été mise en œuvre avec succès au Kenya, en Tanzanie, au Zimbabwe

et dans d'autres pays du monde. La composante 1 fournira les bases nécessaires pour lutter efficacement contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages au Mali.

La Composante 2 ciblera directement le braconnage des éléphants (menace principale à la survie de la population d'éléphants du Gourma) en utilisant une Unité de lutte contre le braconnage adoptant une approche classique interorganisations (Résultat 2.1 et 2.2) basée sur la coopération de la DNEF, de l'armée et de l'aviation du Mali, le Mali Elephant Project et MINUSMA. Depuis le début des opérations de l'Unité en 2017, cette approche s'est avérée efficace car elle a fourni un moyen de dissuasion efficace contre le braconnage des éléphants : aucun éléphant n'a été braconné dans la région du Gourma après le déploiement de l'Unité. L'appui fourni à une coopération interorganisations au niveau national et à la création de brigades locales interinstitutions de lutte contre le braconnage est déjà reconnu comme étant l'une des meilleures pratiques de lutte contre l'IWT dans d'autres pays d'Afrique, notamment dans le cas des expériences réussies des unités multiorganisations (MAU) en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya. Elles sont fondées sur une résolution adoptée par la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, appelant à la fin du « trafic illicite d'espèces sauvages » et encourageant les pays à prendre des mesures efficaces pour prévenir et combattre le grave problème que constituent les délits tels que le trafic illicite d'espèces sauvages et des produits de la chasse, notamment de la flore, de la faune et du braconnage. Créé en 2013 dans le but de faciliter les poursuites et d'obtenir de meilleures décisions judiciaires contre la criminalité liée aux espèces sauvages, le groupe de travail interorganisations de l'Ouganda associant la police, l'administration fiscale ougandaise (URA), l'autorité ougandaise de protection de la faune (UWA), INTERPOL, l'autorité de l'aviation civile et la chefferie des services de renseignements militaires est un bon exemple de coopération interinstitutions.

L'absence évidente de représentation par les procureurs ou le pouvoir judiciaire est une lacune flagrante de cette Équipe spéciale qui a franchi les étapes importantes suivantes :

- (i) Le personnel UWA est inclus dans une Équipe conjointe de sécurité à l'aéroport international d'Entebbe,
- (ii) L'URA a mis en place une unité spécialisée dans l'application des lois sur les espèces sauvages et
- (iii) L'Ouganda participe à des initiatives régionales de contrôle du respect des lois sur le commerce des espèces sauvages.

Le Résultat 2.3 (planification de la gestion de la Réserve partielle des éléphants et renforcement des capacités de son personnel) est basé sur l'approche de gestion axée sur les résultats (RBM) dont l'efficacité pour la conservation et le développement durable a été prouvée par les pratiques du PNUD, du PNUE, du WWF, de l'UICN et d'autres organisations de conservation importantes. Le processus de planification repose sur une approche pleinement participative visant à élaborer une vision commune du développement durable de la zone du Gourma, de la conservation des populations d'éléphants en danger et de l'organisation d'un mécanisme de mise en œuvre du plan basé sur la coopération entre l'AP et les communautés locales.

La composante 3 repose sur l'expérience réussie de l'initiative Mali Elephant project visant à développer la GCRN dans la région du Gourma et à fournir un revenu durable aux communautés locales en adoptant des moyens de subsistance de remplacement (Résultats 3.1 et 3.2). Les études préliminaires du MEP ont montré que le bétail des communautés pratiquant la GCRN vaut en moyenne 50 % de plus sur le marché. Il produit plus de lait et de jeunes animaux qui tombent moins souvent malades. Les réserves de pâturage produisent du foin qui peut être vendu et offrent de meilleures conditions de pâturage. Le foin de 12 hectares de pâturages clôturés juste à l'extérieur d'une petite ville donne un revenu annuel d'environ 17 000 USD/an

lorsqu'il est vendu sur le marché¹. Comme l'a montré le MEP, les femmes locales sont les principales bénéficiaires de telles initiatives : les 8 GCRN et des initiatives de moyens de subsistance de remplacement du MEP ont bénéficié à 5 503 personnes (1 915 hommes et 3 588 femmes)².

La Composante 4 est conçue pour relier toutes les stratégies du projet, assurer un apprentissage efficace et une gestion adaptative du projet, incluant l'intégration des considérations sur la parité hommes-femmes. Cette approche a été considérée comme essentielle pour tous les projets FEM.

III. LES COMPOSANTES

Composante 1 : Renforcement du cadre législatif et de la capacité nationale à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages :

Dans le cadre de la composante 1, le projet investira dans l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le braconnage et la mise à jour de la législation relative à la criminalité liée aux espèces sauvages qui servira de base nécessaire à l'amélioration du contrôle de la criminalité dans le pays. D'autre part, le projet soutiendra la révision et la mise à jour de la législation sur la réserve partielle d'éléphants dans la région du Gourma afin d'optimiser ses frontières et de renforcer le régime de prévention du surpâturage, de la déforestation et de l'épuisement des ressources en eau dans l'habitat des éléphants. Une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (WCIA) sera créée et soutenue à la DNEF pour enquêter, surveiller et poursuivre les crimes contre les espèces sauvages au Mali en coopération avec d'autres organismes d'application de la loi. Les agences (douanes, police, gendarmerie et justice) à Bamako et dans la zone du projet bénéficieront d'un programme de formation spécialisé pour détecter, enquêter, poursuivre et punir de manière appropriée les auteurs d'infractions liées aux espèces sauvages aux niveaux national et local.

Cette composante abordera deux obstacles identifiés dans la section défis en matière de développement :

- L'absence de politiques et de cadres institutionnels efficaces pour la conservation de la biodiversité et le contrôle de l'IWT ;
- Les capacités insuffisantes des agences environnementales nationales et des AP à faire face aux problèmes de braconnage, d'IWT et de dégradation des terres.

Les activités entrant dans ce cadre sont entre autres :

- Finalisation à l'évaluation préliminaire du cadre d'indicateurs ICCWC
- Finalisation à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage et mettre à jour la législation sur la criminalité liée aux espèces sauvages
- Création d'une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages au niveau de la DNEF (comprenant le chef de l'unité, 2-3 enquêteurs, un chauffeur et un analyste)
- Dotation en équipements et logiciels l'Unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (Toyota Land cruiser, des radios VHF, du matériel de terrain, des logiciels, et des caméras ect- et éventuellement un équipement d'analyse téléphonique (CellBrite, par exemple)

¹ Ganame, N. et S. M. Canney. 2017. Rapport sur les Activités génératrices de revenus en lien avec la GRN dans la zone d'intervention du Projet du Mali pour les éléphants (MEP) – Projet préliminaire. octobre 2017, WILD Foundation/International Conservation Fund of Canada

² Ibid.

- Organisation de voyage pour l'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages de la DNEF destinés à un voyage d'échange au Kenya, en Tanzanie ou dans un autre pays d'Afrique dans le but d'acquérir de l'expérience sur les enquêtes criminelles sur les espèces sauvages
- Finalisation à l'élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de mentorat sur les enquêtes et la criminalistique liées aux espèces sauvages et sur la gestion des produits de la faune à l'Unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages de la DNEF

Les résultats de la Composante 1 sont :

- **Résultat 1.1.** La politique nationale et le cadre réglementaire pour contrôler la criminalité liée aux espèces sauvages ainsi que la législation sur la Réserve de Biosphère des éléphants du Gourma sont améliorés.
- **Résultat 1.2.** L'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages est établie et mise en service à la Direction Nationale des Eaux et Forêts.
- **Résultat 1.3.** Les organismes nationaux chargés de l'application de la loi reçoivent une formation et des manuels pour appliquer les lois, poursuivre et sanctionner efficacement la criminalité liée aux espèces sauvages.

Les indicateurs de la composante 1 sont :

- Mesure dans laquelle la législation et les cadres institutionnels sont mises en place pour la conservation, l'utilisation durable, l'accès et le partage des avantages que procurent les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes:
 - ✓ stratégie nationale anti-braconnage;
 - ✓ mise à jour de la législation sur la criminalité liée aux espèces sauvages, la reconnaissant comme un crime grave;
 - ✓ unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages.
- Capacité des agences nationales d'application de la loi à contrôler l'IWT;
- Efficacité de l'application de l'IWT au Mali:
 - ✓ nombre annuel de saisies;
 - ✓ nombre annuel d'arrestation;
 - ✓ % annuel de poursuites fructueuses contre le braconnage et l'IWT.

Composante 2 : Protection des éléphants du Gourma contre le braconnage et sécuriser les voies de migrations saisonnières et les habitats clés

Dans le cadre de la composante 2, le projet soutiendra l'unité anti-braconnage créée en 2017 pour protéger les éléphants du Gourma contre le braconnage. L'Unité bénéficiera d'un encadrement et d'une formation supplémentaires, de dépenses opérationnelles. Le renforcement des activités d'application de la loi dans la région du Gourma et l'amélioration des capacités nationales et locales à enquêter, poursuivre et punir la criminalité liée aux espèces sauvages (Composante 1) a pour objectif d'éliminer totalement le braconnage des éléphants et de créer les conditions pour le rétablissement de leur population. Le projet renforcera également la gestion et la protection de la réserve partielle d'éléphants afin que les règlements mis à jour et améliorés (ce qui sera fait dans le cadre de la composante 1) puissent être appliqués intégralement. Pour l'application effective des lois du régime de la réserve, le projet fournira les formations nécessaires au personnel de la réserve, les véhicules et l'équipement de terrain pour les activités d'application.

Cette composante portera sur *les capacités insuffisantes des agences environnementales et des AP nationales à lutter contre le braconnage, l'IWT et la dégradation des terres.*

Les principales activités à développer seront :

- Assurer le fonctionnement de la Brigade Anti-Braconnage (BAB)
- Organisation des formations anti-braconnage sur place et de mentorat à la Brigade anti-braconnage
- Surveillance aérienne à la Brigade Anti-Braconnage
- Immobilisation et marquage GPS de 10 éléphants dans la zone du projet, incluant les frais de voyage
- Achat de 10 colliers GPS pour la surveillance des mouvements d'éléphants

Les résultats de la Composante 2 sont :

- **Résultat 2.1.** La Brigade Anti-Braconnage pour la protection des éléphants du Gourma est renforcée avec du personnel, de l'équipement et des fonds opérationnels supplémentaires.
- **Résultat 2.2.** La Brigade Anti-Braconnage bénéficie d'un encadrement, d'une formation avancée et d'un soutien à la surveillance.
- **Résultat 2.3.** Le régime de protection de la Réserve partielle des éléphants est renforcé par le plan de gestion et le renforcement des capacités de son personnel.

Les indicateurs de la composante 2 sont :

- Population d'éléphants dans la réserve de biosphère du Gourma;
- Intensité annuelle des activités anti-braconnage dans la zone du projet:
 - ✓ Nombre total de membres du personnel disponibles pour lutter contre le braconnage ;
 - ✓ Intensité de la patrouille (inspection /jours/mois).
- Score METT pour la Réserve de biosphère des éléphants du Gourma;
- Nombre d'éléphants braconnés annuellement dans la zone du projet.

Composante 3 : Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) dans l'habitat des éléphants du Gourma :

Cette composante ciblera l'obstacle sur la faible capacité des communautés locales à gérer les ressources naturelles de manière durable, à générer les revenus et à protéger la faune.

Quelques activités phares seront développées à savoir :

- Elaborer des plans de gestion communautaires des ressources naturelles dans les 16 communes de la zone d'intervention pour 25-30 communautés (Association, groupement)
- Concevoir des conventions locales qui respectent et renforcent la zonation et l'application de la législation relative à la zone centrale de la Réserve de Biosphère du Gourma
- Doter en subventions de micro-crédits du PNUD des communautés locales sélectionnées pour des projets pilotes de GCRN conformément aux plans communautaires de gestion des ressources naturelles
- Doter en subventions de micro-crédits du PNUD à des communautés locales sélectionnées pour élaborer et mettre en œuvre 20-24 projets de moyens de subsistance de remplacement

Les résultats de la Composante 3 sont :

- **Résultat 3.1.** Des plans de gestion communautaire des ressources naturelles dans l'habitat des éléphants sont élaborés et mis en œuvre.
- **Résultat 3.2.** De nouveaux systèmes de génération de revenus sont mis au point et utilisés dans les communautés cibles.

Les indicateurs de la composante 3 sont :

- Nombre annuel de conflits entre les hommes et les éléphants (HEC) dans la zone du projet ;
- Taux de déforestation dans la zone du projet, ha et %/année ;
- Réduction du volume total de CO2 dans la zone du projet (tCO2eq) ;
- Superficie des feux de brousse incontrôlés dans la zone du projet (ha/an) pendant la saison sèche (octobre-mai) ;
- Superficie totale des pâturages et des réserves forestières établis et gérés par les populations locales ;
- Superficie totale dans le cadre des plans communautaires de gestion des ressources naturelles mis en œuvre (à l'exclusion de la superficie des réserves de pâturage), ha

Composante 4 : Gestion des connaissances, suivi et évaluation et intégration des questions de parité hommes – femmes :

Cette composante assurera un apprentissage efficace des leçons tirées de la mise en œuvre de l'approche participative au S & E et de l'intégration des questions de parité hommes-femmes. Les leçons tirées du projet seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du projet à travers une gestion adaptative et seront également partagées avec d'autres projets nationaux et internationaux, notamment le GWP, en utilisant différentes approches. Dans le cadre de cette composante, le projet établira un mécanisme efficace de réparation des plaintes (GRM) qui informera et orientera la mise en œuvre du projet de manière socialement acceptable et bénéfique pour les communautés locales en condition d'insécurité dans la région du Gourma.

La composante contribuera à l'élimination des trois obstacles mentionnés dans la section défis en termes de développement en améliorant l'efficacité des stratégies et du respect de normes du projet grâce à l'apprentissage ainsi que la gestion adaptative et la diffusion des pratiques réussies au Mali.

Les principales activités à développer seront :

- Evaluation à mi-parcours du projet
- Mise à jour The Global Wildlife Program (GWP) FEM
- Collecte et transmission des informations sur les indicateurs par les PR avec le Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Douentza
- Appui aux structures spécialisées (DNACPN ect...) pour surveiller les risques environnementaux et sociaux avec les structures sur la base des contrats de prestation ou conventions de prestations et suivi de l'UGP ;
- Voyage pour l'UGP et les PR afin qu'ils facilitent et suivent la participation des parties prenantes et les actions d'intégration de la parité hommes-femmes dans la mise en œuvre du projet
- Audit annuel de la mise en œuvre du projet
- Organisation de la réunion du Comité National de pilotage du projet
- Voyage du sous-comité GRM du BP pour répondre aux plaintes des parties prenantes

- Organisation de la revue annuelle du projet à la fin du premier semestre 2023 à Sévaré/Mopti.
- Voyage pour l'IP, les PR du projet, et les partenaires devant participer aux réunions, séminaires et conférences nationales et internationales sur l'échange d'expériences
- Publication des bulletins semestriels et annuels du projet et d'autres documents relatifs au projet.

Les résultats de la Composante 4 sont :

- **Résultat 4.1.** Le suivi du projet, l'évaluation et le cadre d'apprentissage sont mis au point et mis en œuvre de manière participative.
- **Résultat 4.2.** Les leçons tirées du projet sont partagées avec les programmes de conservation nationaux et internationaux, y compris le GWP.
- **Résultat 4.3.** La stratégie relative à la parité hommes-femmes est élaborée et utilisée pour guider la mise en œuvre du projet, le suivi et la présentation de rapports.

Les indicateurs de la composante 4 sont :

- Nombre de leçons apprises sur l'anti-braconnage et la GCRN apprises par le projet qui sont utilisées dans d'autres projets nationaux et internationaux ;
- % de femmes parmi les participants au projet.

Composante 5 : Gestion Administrative et Financière du projet.

Cette composante est centrée sur la gestion administrative et financière.

NB : Sur ces cinq composantes, PEM/WILD Foundation basée à Douentza met en œuvre une partie de la composante C2 et toute la composante C3. Le reste des composantes sont administrées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) basée à Bamako.

IV. CONCLUSION

Le programme d'activités annuel 2023 a les mêmes objectifs (objectif global et objectifs spécifiques) que ceux du projet dans son ensemble. La mise en œuvre du programme annuel 2023 contribue à leur réalisation. Il convient également de mentionner qu'au regard de la situation nationale du Mali, le projet adoptera en 2023 une démarche d'intervention qui reposera sur une souplesse opérationnelle dans le déroulement des activités du présent plan, ainsi que dans l'utilisation des ressources allouées. Enfin, il est important de rappeler que le retard accusé dans la mise en œuvre des activités suite au respect des mesures de sauvegarde du PNUD obligeant l'équipe à concevoir un programme annuel ambitieux et à fournir des efforts considérables pour la réalisation des activités prévues en vue de rattraper le retard dans un contexte d'insécurité résiduelle.

Le Projet de budget prévu pour ce présent Plan de Travail est arrêté pour chaque sous-produit du PTA et pour chaque partenaire. **Le budget prévisionnel 2023** pour le Projet s'élève à **688 124 272 FCFA, soit 1 144 371 USD**. La matrice de mise en œuvre des activités de 2023 se présente comme ci-dessous :

PRODUITS	RESULTATS	ACTIVITES/ SOUS ACTIVITES	Responsable de la mise en œuvre	Période de mise en œuvre				Description du budget			
				T 1	T 2	T 3	T 4	Source des fonds	Description du Budget	Montant en USD	Montant en FCFA
Composante 1. Renforcement du cadre législatif et de la capacité nationale à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts											
PRODUIT 1 : Amélioration de la réglementation nationale et des capacités à contrôler la criminalité liée aux espèces sauvages de faune et de flore	1.1. La politique nationale et le cadre réglementaire pour contrôler la criminalité liée aux espèces sauvages de faune et de flore ainsi que la législation sur la Réserve de biosphère des éléphants du Gourma sont améliorés	1.1.1. Finalisation à l'évaluation préliminaire du cadre d'indicateurs ICCWC									
		1.1.1.1. Recrutement d'un consultant international (CTA)						PNUD	71 200	14 000	8 615 628
		1.1.1.3. Tenue d'un atelier l'évaluation complète du cadre d'indicateurs de l'ICCWC avec la participation de la DNEF, des douanes, de la police et de la justice afin de vérifier les lacunes dans la législation ainsi que dans les capacités des agences nationales à appliquer la loi pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages au Mali							DNEF/UGP	75 700	8 000
		1.1.2. Finalisation à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage et mettre à jour la législation sur la criminalité liée aux espèces sauvages									
		1.1.2.1. Recrutement d'un consultant international comprenant le conseiller technique principal ou CTA						PNUD	71 200	40 000	24 616 080

	<p>1.1.2.2. Organisation de réunions avec les parties prenantes pour discuter et faciliter l'approbation de la stratégie nationale anti-braconnage, de la législation actualisée sur la criminalité liée aux espèces sauvages et de la loi sur la Réserve BG destinée aux éléphants</p>	DNEF/UGP	GEF	75 700	7 000	4 307 814
<p>1.2. L'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages est établie et mise en service à la DNEF</p>	<p>1.2.1. Création d'une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages au niveau de la DNEF (comprenant le chef de l'unité, 2-3 enquêteurs, un chauffeur et un analyste)</p>	PNUD	GEF	71 200	14 000	8 615 628
	<p>1.2.1.1. Recrutement d'un consultant international Expert en criminalité liée aux espèces sauvages (Elaboration du mandat, Mise en place de l'équipe de l'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages et Elaboration du plan opérationnel)</p>	DNEF/UGP	GEF	72 200	82 500	50 770 665
	<p>1.2.2. Dotation en équipements et logiciels l'Unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (Toyota Land cruiser , des radios VHF, du matériel de terrain, des logiciels, et des caméras ect--et éventuellement un équipement d'analyse téléphonique (CeilBrite, par exemple)</p>	DNEF/UGP	GEF	71 600	20 000	12 308 040
	<p>1.2.4. Organisation de voyage pour l'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages de la DNEF destinés à un voyage d'échange au Kenya, en Tanzanie ou dans un autre pays d'Afrique dans le but d'acquérir de l'expérience sur les enquêtes criminelles sur les espèces sauvages</p>	DNEF/UGP	GEF			

1.3. Les organismes nationaux chargés de l'application de la loi reçoivent une formation et des manuels pour appliquer les lois, poursuivre et sanctionner efficacement la criminalité liée aux espèces sauvages	DNEF/UGP					
1.3.1. Finalisation à l'élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de mentorat sur les enquêtes et la criminalistique liées aux espèces sauvages et sur la gestion des produits de la faune à l'Unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages de la DNEF	PNUD		71 200	40 000	24 616 080	
1.3.1.1. Recrutement d'un consultant international			75 700	15 000	9 231 030	
1.3.1.2. Formation des principaux organismes d'application de la loi la DNEF et la Douane sur les cours théorique et pratique de la CITES, incluant l'identification des spécimens et les permis CITES	DNEF/UGP		75 700	15 000	9 231 030	
1.3.1.3. Formation spéciale à l'intention du pouvoir judiciaire sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (sensibilisation judiciaire).	DNEF/UGP		75 700	15 000	9 231 030	
1.3.1.4. Formation spéciale destinée aux procureurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts	DNEF/UGP		75 700	15 000	9 231 030	
		Sous total Produit 1 (GEF)		270 500	166 466 241	
		Sous total Produit 1 (PNUD)		-	-	
		Sous total Produit 1		270 500	166 466 241	
Composante 2. Protéger les éléphants du Gourma du Mali contre le braconnage et sécuriser des voies migratoires saisonnières et les habitats les plus importants						
PRODUIT 2: Niveau accru de protection des éléphants du Gourma et de leur habitat						
2.1. L'unité anti-braconnage pour la protection des éléphants du Gourma	DNEF/UGP		72 100	106 000	65 232 612	
2.1.2. Assurer le fonctionnement de la Brigade Anti-Braconnage (BAB)			72 100	106 000	65 232 612	
2.1.2.1. Organisation de patrouille et de lutte contre le braconnage dans la Réserve de Biosphère du Gourma, comprenant les primes de risque	DNEF/UGP		72 100	106 000	65 232 612	

	DNEF/UGP	GEF	71 600	30 000	18 462 060
est renforcée avec du personnel, de l'équipement et des fonds opérationnels supplémentaires	2.1.2.2. Achat de carburant pour les véhicules de la Brigade anti-braconnage (Véhicules militaires appropriés, 2 Land Cruisers et 12 motos)				
	2.1.2.3. Entretien des véhicules et motos de la Brigade anti-braconnage	GEF	74 500	5 000	3 077 010
	2.2.1. Organisation des formations anti-braconnage sur place et de mentorat à la Brigade anti-braconnage	GEF	72100	143 363	88 225 877
	2.2.2. Surveillance aérienne à la Brigade Anti-Braconnage	GEF	72100	80 000	49 232 160
	2.2.4. Immobilisation et marquage GPS de 10 éléphants dans la zone du projet, incluant les frais de voyage	DNE F/UGP	72100	70 000	43 078 140
2.2.5. Achat de 10 colliers GPS pour la surveillance des mouvements d'éléphants	DNEF/UGP	GEF	72100	25 000	15 385 050
		Sous total Produit 2 (GEF)		459 363	282 692 909
		Sous total Produit 2 (PNUD)		-	-
		Sous total Produit 2		459 363	282 692 909

COMPOSANTE 3 : Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) dans l'habitat de l'éléphant du Gourma

<p>PRODUIT 3: Augmentation de la superficie sous la gestion communautaire durable des ressources naturelles (GCRN) et amélioration de la capacité des communautés locales à coexister avec les éléphants du Gourma</p>	<p>3.1. Des plans de gestion communautaires des ressources naturelles dans les 16 communes de la zone d'intervention pour 25-30 communautés (Association, groupement</p>						
					WF	3.1.1.1 Une campagne d'information et de sensibilisation sur le projet est conduite	17 500 000
					WF	3.1.1.2 Organisation d'assemblées générales regroupant les villages officiels, hameaux et campements dans et autour de la Réserve de Biosphère.	6 126 750

3.2. De nouveaux systèmes de génération de revenus sont mis au point et utilisés dans les communautés cibles	Activité 3.1.2 Concevoir des conventions locales qui respectent et renforcent la zonation et l'application de la législation relative à la zone centrale de la Réserve de Biosphère du Gourma	WF			GEF	55 990	29 114 031	
	3.1.2.1 Mise en œuvre des conventions locales respectant et renforçant le zonage et l'application de la législation relative à la zone centrale de la Réserve de Biosphère du Gourma				GEF			
	Activité 3.2.1 Doter en subventions de micro-crédits du PNUD des communautés locales sélectionnées pour des projets pilotes de GCRN conformément aux plans communautaires de gestion des ressources naturelles	WF			GEF	-	-	
	3.2.1.2 Identification et cartographie des zones de protection				GEF			
	Activité 3.2.2 Doter en subventions de micro-crédits du PNUD à des communautés locales sélectionnées pour élaborer et mettre en œuvre 20-24 projets de moyens de subsistance de remplacement	WF			GEF	67 569	35 135 150	
	3.2.2.1 Organisation de réunions d'animation et de sensibilisation des communautés (responsables villageois, leaders, associations féminines, associations de jeunes) sur les subventions des AGR				GEF			
	3.2.2.2 Suivi et évaluation de tous les projets financés	WF			GEF			
	Sous total Produit 3 (GEF)							87 875 931
	Sous total Produit 3 (PNUD)							-
	Sous total Produit 3							168 995
Sous total Produit 3							87 875 931	

	DNEF/UGP	GEF	71 600	3 000	1 846 206
4.1.5. Voyage pour l'UGP et les PR afin qu'ils facilitent et suivent la participation des parties prenantes et les actions d'intégration de la parité hommes-femmes dans la mise en œuvre du projet					
4.1.6. Audit annuel de la mise en œuvre du projet	PNUD	PNUD	74 100	2 000	1 230 804
4.1.7. Organisation de la réunion du Comité National de pilotage du projet	PNUD	GEF	74 100	2 000	1 230 804
4.1.8. Voyage du sous-comité GRM du BP pour répondre aux plaintes des parties prenantes	DNEF/UGP	PNUD	75 700	5 000	3 077 010
4.1.9 Organisation de la revue annuelle du projet à la fin du premier semestre 2023 à Sévère/Mopti.	DNEF	PNUD	71 600	4 000	2 461 608
4.2.1. Voyage pour l'IP, les PR du projet, et les partenaires devant participer aux réunions, séminaires et conférences nationales et internationales sur l'échange d'expériences	DNEF/UGP	GEF	71 600	10 000	6 154 020
4.2.3. Publication des bulletins semestriels et annuels du projet et d'autres documents relatifs au projet.	DNEF/UGP	PNUD	74 500	20 000	12 308 040
4.2. Les leçons tirées du projet sont partagées avec les programmes de conservation nationaux et internationaux, y compris le GWP					
		Sous total Produit 4 (GEF)		42 000	25 846 884
		Sous total Produit 4 (PNUD)		68 000	41 847 336
		Sous total Produit 4		110 000	67 694 220
COMPOSANTE 5. Assurer la Gestion Administrative et Financière du projet					

PRODUIT 5 : Assurer la gestion administrative et financière du projet	5.1. La gestion administrative et financière est assurée	DNEF/UGP	PNUD	16 250	10 000 283
5.1.1. Assurer les frais de gardiennage, entretien, connexion internet, téléphone, maintenance du matériel informatique	5.1.1. Assurer les frais de gardiennage, entretien, connexion internet, téléphone, maintenance du matériel informatique	DNEF/UGP	PNUD	5 850	3 600 102
5.1.2. Paiement du salaire de l'Unité de Gestion de Projet	5.1.2. Paiement du salaire de l'Unité de Gestion de Projet	DNEF/UGP	GEF	88 413	54 409 537
5.1.3. Achat de fournitures de bureau et autres articles de consommation de l'UGP.	5.1.3. Achat de fournitures de bureau et autres articles de consommation de l'UGP.	DNEF/UGP	PNUD	25 000	15 385 050
			Sous total Produit 5 (GEF)	88 413	54 409 537
			Sous total Produit 5 (PNUD)	47 100	28 985 434
			Sous total Produit 5	135 513	83 394 971
			TOTAL GENERAL (Produit 1 + Produit 2 + Produit 3 + Produit 4 + Produit 5)	1 144 371	688 124 272

PARTENAIRES	CONTRIBUTIONS EN USD	CONTRIBUTIONS EN FCFA
GEF	1 029 271	617 291 502
PNUD	115 100	70 832 770
TOTAL BUDGET ANNUEL 2023	1 144 371	688 124 272

Veillez noter que le taux du dollar de décembre 2022 :

1\$= 615,402 F.CFA

